



Jeunes rapaces nocturnes

Avec le retour des beaux jours, il peut arriver de trouver, lors d'une balade en forêt, une jeune chouette ou un jeune hibou au sol. Dans ce cas, le premier réflexe que l'on pourrait avoir est de lui porter secours. Or, ce n'est pas forcément une bonne idée, ni même nécessaire.

Il est important de savoir que les rapaces nocturnes ont une phase d'émancipation. C'est-à-dire que les jeunes, âgés de quelques semaines et recouverts de duvet, s'aventurent en dehors du nid. C'est une chose tout à fait normale et indispensable à leur développement, une phase durant laquelle ils apprennent à voler et à chasser.

Et pas d'inquiétude, ils ne sont pas seuls. Les oiseaux n'abandonnent jamais leurs petits. Les parents chouettes et hiboux continuent de surveiller, protéger et nourrir leurs oisillons au sol. Il existe cependant une exception à cette règle : la chouette Effraie des clochers. Si vous trouvez un jeune de cette espèce au sol, ce n'est pas normal et l'oisillon doit être pris en charge. Pour les autres espèces (Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte etc.) il n'est nécessaire d'intervenir que si l'oisillon est réellement en détresse (présence d'une route à proximité, blessure apparente, jeune qui semble affaibli, découverte des cadavres des parents...).

Dans le cas où la détresse de l'oisillon est dû à la présence d'un danger tel qu'un chat ou une route, il suffit de placer le jeune sur une branche en hauteur ou dans un nid artificiel : une cagette large à bords hauts tapissée de papier journal ou de sopalin et accrochée au bout d'une branche fine, à 1m30 du sol minimum et dans un rayon de 50 m autour du lieu de la découverte du petit.

Si, en revanche, le juvénile présente une blessure (traces de sang, ailes asymétriques, ne tient pas sur ses pattes), semble très faible ou si vous découvrez les cadavres des parents, ou si c'est une chouette Effraie des clochers, alors l'oisillon doit être pris en charge.

Munissez-vous de gants en cuir et d'un tissu. Recouvrez délicatement la tête du rapace avec le tissu, puis saisissez-le à bout de bras en serrant les ailes contre le corps. Placez le jeune dans un carton de 1.5 fois sa taille environ, troué et tapissé de papier journal propre. Posez une bouillote ou une bouteille d'eau chaude contre un des côtés du carton (sauf en période estivale). Contactez le Réseau SOS Faune Sauvage au 07 72 22 51 40.

Surtout, ne donnez ni eau, ni nourriture à l'oiseau. Evitez de lui parler, de le caresser et de l'exhiber afin de ne pas le stresser davantage et d'éviter tout risque d'imprégnation. Ne le placez pas dans une cage à barreaux, il risquerait de se blesser.

